

Caractérisation des zones humides sur la base de critères botaniques et pédologiques

Formation continue - Module inter-entreprises



Les zones humides occupent une position d'interface dans les paysages et sont essentielles à la protection des ressources en eau. Depuis 2008, des textes réglementaires précisent les critères d'identification et de délimitation des zones humides, basés sur la végétation et les sols. L'approche pluridisciplinaire de la formation et l'intervention de spécialistes (botanistes, pédologues et hydrologue) vous permettront d'acquérir des connaissances théoriques pour comprendre les textes réglementaires en vigueur et bien interpréter les observations de terrain, mais aussi des connaissances pratiques par la mise en situation lors de la journée de terrain.

Durée

2.5 jour(s) - 20h

Session(s)

Objectifs

Décrypter les textes réglementaires relatifs d'identification et de délimitation des zones humides

Savoir reconnaître et délimiter des zones humides sur la base de critères botaniques et pédologiques

LES + DE LA FORMATION

Une journée de pratique sur le terrain

Approche pluridisciplinaire

Responsable(s) et intervenant(s)

Blandine Foucault-Lemercier
AGROCAMPUS OUEST

Publics concernés

Agents des organismes instructeurs : DDTM, police de l'eau
Organismes en charge de la délimitation des zones humides : bureaux d'étude et organismes gestionnaires des territoires (syndicats mixtes...)

Pré-requis

Programme

En salle (1j) :

- Aspects théorique sur les zones humides : définitions, modélisation
- Communautés végétales caractéristiques des zones humides
- Les sols des zones humides
- Discussion

Terrain (1j) :

- Travaux de reconnaissance botanique et pédologique en sous-groupes sur deux sites différents

En salle (0,5j) :

- Bilan de la journée de terrain et de la formation

Nombre de participants

15 maximum

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél : +33 (0)2 23 48 55 26

fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>

Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits